

# Licence Professionnelle Mention Métier du BTP : Génie civil et Construction - Parcours Conduite de travaux et Développement Durable dans le Bâtiment (gros œuvre et second œuvre) (CTDD)

REFERENCE : 07RD390M

Apprentissage CFA UB (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2024/2025

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences et Techniques</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Franck HENDEL Professeur Agrégé franck.hendel@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Claire GUICHARD / Tél : 06 66 86 27 98</p> <p><b>Chargé d'ingénierie de formation</b> Emmanuel SALEUR / Tél : 03.80.39.38.69</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr</b></p>

## OBJECTIFS

La licence professionnelle est spécialement conçue pour former aux métiers de conducteur de travaux, coordinateur de sécurité, chargé d'affaire pour toute entreprise du bâtiment de type PME avec possibilité à terme de développement ou de reprise d'entreprise. Les diplômés peuvent également intégrer une grande entreprise, par exemple dans un poste de chargé d'affaires.

La spécificité de la formation (créée à la demande des professions du bâtiment) réside dans l'accent particulier mis sur le Développement Durable. En effet, les diplômés sont formés aux principes du Développement Durable, et aux nouveaux modes constructifs qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour progresser dans ce domaine. Ils sont capables d'apporter aux entreprises qui les recrutent leur expertise dans ce domaine assurant une meilleure gestion des chantiers en accord avec la réglementation en vigueur.

C'est la première formation à être intégrée à « L'UNIVERSITE DES METIERS DU BÂTIMENT », structure créée entre l'Université de Bourgogne et la Fédération Française du Bâtiment, afin de mettre en commun toutes les compétences.

## PUBLIC

Dans le cadre de la formation professionnelle : Accessible aux publics suivants :

- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)
- Demandeur d'emploi
- Financement à titre individuel

En contrat de professionnalisation : Accessible aux publics suivants :

- Moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (26 ans et plus) inscrits au Pôle emploi
- L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :
- Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale
  - Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation
  - Qui terminent un emploi la veille du jour de formation



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

Carte de séjour et autorisation de travail obligatoires pour les étrangers. Pour les résidents étrangers, il est conseillé d'anticiper les démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.

En contrat apprentissage : Accessible  
- Jusqu'à 30 ans

## PRE-REQUIS

La formation est accessible à une personne titulaire d'un des diplômes suivants :

DUT génie civil  
BTS bâtiment  
BTS travaux publics  
BTS fluides énergie environnement  
BTS système construction bois  
BTS électrotechnique  
DUT génie civil, DUT génie Mécanique ; DUT GEII ; etc...

La formation est accessible :

- Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)  
- Par validation des études du supérieur (Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)  
Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)

## FORMATEURS

Enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques  
Enseignants des lycées d'enseignements techniques et professionnels des Marcs d'Or et Hippolyte Fontaine de Dijon  
Intervenants professionnels du bâtiment, du secteur de la sécurité, ...

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme et contenu : Voir programme et calendrier  
Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux  
Visites de chantiers  
Travaux dirigés en calculs de coûts, d'analyse des pratiques professionnelles  
Travaux pratiques d'utilisation de logiciels professionnels  
Tutorat pédagogique

## MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs  
Salle informatique en libre service  
Connexion wi-fi  
Bibliothèque de travail thématique

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Candidatures par le biais d'un dossier dématérialisé sur la plateforme e-candidat :  
<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Pour toute question complémentaire contacter le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document).

Après acceptation de votre candidature, le SEFCA vous contacte pour vous transmettre votre dossier d'alternance ou de formation continue selon votre statut et votre dossier d'inscription administrative. Après réception, ces documents sont à retourner au SEFCA dans les meilleurs délais.



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

## RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

Démarches à valider avant l'inscription administrative au SEFCA (à la maison de l'université) :

- Obtenir un accord de recrutement par une entreprise
- Faire valider les missions proposées par le responsable pédagogique de la formation
- Obtenir un avis favorable de la candidature pédagogique

Il est conseillé de rechercher une entreprise sans attendre la réponse de la commission pédagogique

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Epreuves terminales écrites qui couvrent les Unités d'enseignements théoriques sous forme d'études de cas de mise en situation.

Soutenance orale du mémoire de rapport d'activité en entreprise et du projet tutoré.

La licence est obtenue lorsque l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10, par moyenne des notes de chaque UE. La note à l'UE professionnelle (stage) doit obligatoirement être supérieure à 10.

Pour consulter les règles communes aux études LMD actualisée, saisir : « Référentiel commun des études de l'université de bourgogne » dans un moteur de recherche

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

L'issue de l'année de formation, les étudiants sont capables :

- de réaliser les démarches et élaborer les documents nécessaires à l'ouverture et au démarrage du chantier en tenant compte de l'ensemble des contraintes.
- d'assurer le déroulement du chantier dans le respect des conditions du marché, de la législation en vigueur et des objectifs définis.
- de prendre des responsabilités et des initiatives tout en choisissant des méthodes prenant en compte de multiples contraintes : qualité, sécurité, délais, coûts, réglementation énergétique, éco-conception, etc...
- de gérer les aléas d'un chantier provoqués par les intempéries, des problèmes techniques ou des défaillances humaines.
- d'animer les réunions de chantier et de diriger le personnel d'exécution en prenant en compte les contraintes réglementaires du domaine QHSE.
- d'établir et d'entretenir des contacts avec l'ensemble des intervenants dans l'acte de construire.
- de contribuer au développement du CA de l'entreprise et à l'amélioration de celui-ci.
- de réceptionner le chantier et le clôturer techniquement, administrativement et financièrement.

### DEBOUCHES

Ce professionnel exerce son activité dans des entreprises du secteur du bâtiment, des sociétés publiques ou privées de construction et de gestion de logements (organismes publics ou privés d'HLM), des constructeurs de maisons individuelles, des maîtres d'oeuvre.

Sous le contrôle du chef d'entreprise ou du directeur de travaux, il est responsable de la préparation et de la conduite de travaux de construction ou de réhabilitation d'ouvrages dans le respect d'une démarche de construction durable. Il est en mesure de l'évaluer en terme économique et il est apte à s'adapter aux évolutions rapides à venir.

Ce professionnel prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.

Il est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important de prospection et de négociation. Il établit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, cotraitants et sous-traitants...) et internes à l'entreprise comme le bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier... Le poste est ouvert au personnel masculin et féminin.

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)